

REALISATION PRATIQUE

L'entreprise de propreté « TOUTPROP », ayant un contrat avec l'établissement scolaire, vous charge de :

- 1 – Remettre en état une salle pour une réunion.
- 2 – Mettre en place les matériels nécessaires pour la réunion.
Des documents seront projetés sur écran et une cassette vidéo sera visionnée.
(réunion prévue après demain, 10 personnes)

Extrait du cahier des charges

Prestations mensuelles :

- Lavage nécessaire du sol à l'autolaveuse.
- Essuyage humide : plafond, murs et équipements.
- Lavage, séchage des vitres.
- Bionettoyage : corbeilles à papiers, tables, portes, chaises, équipements.
- Contrôle de la qualité bactériologique du bionettoyage d'une table.

Avant de réaliser votre travail et après visite du local, vous devez établir la fiche de chantier.
Après la réalisation et l'entretien du matériel utilisé, vous serez interrogé(e) oralement (10 minutes maximum).

ACADEMIE DE CAEN		SESSION 2005
Durée : 7 h 00 maxi	Page 1/1	EP1 : Techniques de bioservices
S U J E T		B.E.P BIOSERVICES Dom. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX

REALISATION PRATIQUE

1 – Avant les travaux pratiques

- Visiter et observer les locaux en vue du travail à réaliser.
- Compléter la fiche de chantier – durée : 30 minutes maximum.

2 – Evaluation en pratique sur les compétences suivantes :

C.21 – Organiser le travail

C.22 – Gérer le poste de travail

C.32 – Exécuter les tâches d'entretien, de remise en état et de rénovation des locaux et des équipements

C.34 – Aménager les locaux et l'environnement de façon rationnelle et esthétique.

C.37 – Contribuer au contrôle de la qualité.

Durée de travail pratique en autonomie : 3 h 30 maximum

3 – Après la réalisation du travail et la maintenance du matériel :

- Répondre aux questions du jury afin de justifier votre travail
- 10 minutes maximum

ACADEMIE DE CAEN		SESSION 2005
Durée : 8 h 00 maxi	Page 1/1	EP1 : Techniques de bioservices
INSTRUCTIONS CANDIDATS		B.E.P BIOSERVICES Dom. MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX